Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 029-212900484-20260520-DEL202640-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EDERN

Date de convocation
12 mai 2026

Date d'affichage de la convocation :
12 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 19

DEL-2026-40

OBJET

Désignation de Logis Breton comme promoteur du projet cœur de bourg

VOTE
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 2 *(Pierre-Alain Férec et Maryline Rivière)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, maire

Etaient présents : Sandra BOUCHER, Pierre-Yves CHOSSEC, Solenn CŒUR – LE MEUR, Stéphanie CORRE, Jean-Paul COZIEN, Dominique DILOSQUET, Camille GUILLOUX, Pierre-Alain FEREC, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Stéphane JAYR, Samuel LARDEUX, Cyrille LE GUEN, Daniel MAZE, Andrée PAUGAM, Alain QUEAU, Christelle TREUT

Etaient absents et représentés : Patrice RANNOU et Maryline RIVIERE

Secrétaire de Séance : Solenn CŒUR – LE MEUR

Considérant :

- L'opportunité historique de reconstruire le bourg d'Edern pour renforcer son attractivité, son dynamisme et sa convivialité ;
- La nécessité de répondre aux attentes des habitants en matière de mixité des usages (commerces, services, habitat) et d'accessibilité ;
- Le partenariat engagé avec l'EPF Bretagne pour la maîtrise foncière et la déconstruction ;
- L'implication de Logis Breton, coopérative reconnue pour son expertise en aménagement et en gestion de locaux mixtes, dans la co-construction du projet depuis 2024 ;
- L'aménagement routier reste à la charge de la commune ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De **confirmer Logis Breton** comme promoteur du projet de reconstruction du bourg d'Edern, afin de finaliser la conception et la réalisation de l'opération.
- **De noter que l'avant-projet qui répond aux fonctionnels attendus peut encore évoluer à la marge** : des réunions de travail seront organisées avec Logis Breton et les architectes pour affiner le projet et s'assurer qu'il correspond aux attentes citoyennes.
- De **s'engager à racheter** la cellule commerciale pour un montant de 1941 €HT/m² soit 312 500 €, afin de garantir la pérennité des services de proximité. Une réflexion sur les 2 autres cellules est en cours.
- De prendre **acte de l'engagement de Logis Breton à racheter le terrain** pour un montant de 80 € HT/m² soit 106 000 €.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul COZIEN

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)